

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST, SÉRIE 2004-1

SURVOL DU FONDS

- Global DIGIT (TSX : DG.UN) est une fiducie offrant aux investisseurs une exposition à une position mezzanine sur la performance de crédit de trois portefeuilles diversifiés mondiaux constitués de positions structurées sur des dettes de sociétés, de titres adossés à des créances hypothécaires et de titres adossés à des créances mobilières.
- Pour les fins de cette exposition, Global DIGIT a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « contrats financiers ») avec Deutsche Bank (la « Banque »). Global DIGIT a accordé une sûreté à la Banque en vue de garantir ses obligations aux termes des contrats financiers.
- Global DIGIT ne subira pas de pertes aux termes de tout contrat financier par suite de défauts aux termes de titres adossés à des créances hypothécaires ou de titres adossés à des créances mobilières (les « positions éventuelles ») compris dans un portefeuille donné jusqu'à ce que les dettes de sociétés (les « positions primaires ») comprises dans chaque portefeuille aient toutes été assujetties à des événements de crédit (faillite, défaut de paiement ou autre événement de perte) et que leur notionnel ait été réduit à zéro, auquel cas la sûreté accordée pour garantir ses obligations aura fort probablement été complètement utilisée, représentant alors une perte totale pour les porteurs de parts. En conséquence, il est peu probable que les porteurs de parts seront exposés aux positions éventuelles.
- Depuis le 7 septembre 2009, l'un des objectifs de Global DIGIT est de fournir aux investisseurs des distributions à un taux variable visant à égaler le taux CDOR 1 mois applicable majoré de 2,00 %. Le taux CDOR 1 mois est actuellement de 1,19857 %. Les distributions régulières versées par Global DIGIT aux porteurs de parts sont traitées comme des remboursements de capital, ce qui en fait des distributions non imposables. Cependant, les revenus nets réalisés par Global DIGIT, s'il y a lieu, et versés aux porteurs de parts constitueront des revenus imposables ajoutés au revenu des porteurs de parts. Les porteurs de parts qui disposent de leurs parts avant la date d'échéance réaliseront habituellement un gain ou subiront une perte en capital. En l'absence de défaut entraînant des pertes pour les portefeuilles, le montant maximal qui sera remboursé par Global DIGIT aux porteurs de parts à la date d'échéance sera de 9,35 \$ par part. La Banque a l'option, sur une base trimestrielle, de terminer par anticipation les contrats financiers à compter de septembre 2014. En conséquence, la date d'échéance peut être aussi tôt que le 20 septembre 2014, mais au plus tard le 9 septembre 2016.
- Global DIGIT peut compter sur deux niveaux de protection. Le premier est lié à des niveaux de subordination se situant, en date du 30 novembre 2011, entre 2,90 % et 7,50 % du notionnel des positions primaires, ce qui veut dire que chaque position primaire peut subir des pertes jusqu'à concurrence de son niveau de subordination avant d'en subir les conséquences. Les positions primaires couvrent le risque de crédit jusqu'à concurrence d'une fourchette maximale de 4,60 % à 9,50 %, selon le portefeuille.
- Advenant que le niveau de subordination soit réduit à zéro, toute perte subséquente pourrait avoir une incidence sur chaque contrat financier respectif. Les contrats financiers jouissent d'un second niveau de protection, soit la protection contre la perte initiale. Cette protection contre la perte initiale correspond respectivement à 0,95 %, 1,60 % et 0,80 % du notionnel de chaque portefeuille, pour chacun des contrats financiers. Une fois la protection contre la perte initiale réduite à zéro, et si les portefeuilles respectifs continuent de subir des pertes, les sommes payables aux porteurs de parts à la date d'échéance s'en trouveront réduites en conséquence, tout comme les distributions mensuelles.
- Une distribution de 0,027 \$ sera versée le 14 décembre 2011 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 30 novembre 2011.
- En date du 30 novembre 2011, la valeur liquidative par part était de 3,19 \$.

DISTRIBUTION DES NOTATIONS – NOTATIONS ÉQUIVALENTES STANDARD & POOR'S

Positions primaires

Les notes ci-dessous réfèrent aux portefeuilles sous-jacents des expositions primaires; cependant les portefeuilles sont répartis en tranches et les expositions des porteurs de parts débutent aux points d'attachement indiqués ci-dessus.

	Novembre-2011	Octobre-2011	Septembre-2011
AAA	1,3 %	1,3 %	1,3 %
AA+	0,6 %	0,6 %	0,6 %
AA	0,9 %	1,7 %	1,7 %
AA-	4,1 %	4,1 %	3,9 %
A+	4,7 %	4,9 %	5,8 %
A	10,7 %	12,9 %	12,2 %
A-	15,1 %	11,9 %	12,1 %
BBB+	16,7 %	16,7 %	16,5 %
BBB	9,9 %	9,9 %	9,9 %
BBB-	10,5 %	10,5 %	10,5 %
BB+	4,3 %	4,3 %	2,6 %
BB	3,2 %	3,2 %	3,2 %
BB-	1,9 %	2,8 %	4,7 %
B+	5,6 %	5,2 %	5,2 %
B	2,1 %	1,7 %	1,5 %
B-	2,4 %	2,4 %	2,4 %
CCC+	0,6 %	0,6 %	0,6 %
CCC	- %	- %	- %
CC	- %	- %	- %
NR	5,4 %	5,4 %	5,4 %
Total	100 %	100 %	100 %

Positions éventuelles

	Novembre-2011	Octobre-2011	Septembre-2011
AAA	95,8 %	95,8 %	95,8 %
AA+	0,8 %	0,8 %	0,8 %
AA	0,8 %	0,8 %	0,8 %
AA-	0,8 %	0,8 %	0,8 %
A	1,7 %	1,7 %	1,7 %

POUR INFORMATION ADDITIONNELLE

François Rivard, Groupe Financière Banque Nationale, (514) 879-6405

Consulter le site internet www.fbn.ca sous l'onglet « Services aux particuliers – Fiducies de revenu » pour plus d'information.

Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces renseignements qui pourraient se révéler inexacts ou incomplets. Ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres de Global Digit. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres de Global Digit ou pour effectuer une opération, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement de Financière Banque Nationale (FBN) ou un autre conseiller en placement inscrit.

FBN a agi à titre de promoteur du placement des titres de Global Digit. FBN ou ses filiales continuent de fournir à Global Digit des services contre rémunération. FBN est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada peut de temps à autre consentir des prêts à Global Digit ou conclure d'autres ententes financières avec celle-ci. À la date du présent document, la Banque Nationale n'était pas un créancier de Global Digit.

FBN ou ses filiales peuvent de temps à autre détenir des positions sur les titres de Global Digit et acheter ou vendre ces titres. À la date du présent document, FBN et ses filiales possédaient moins de 4 % des titres en circulation de Global Digit. FBN est un négociateur inscrit à la Bourse de Toronto relativement à Global Digit.